



Mort cérébrale et mort cardiaque

Communiqué

Par mort cérébrale, la recherche médicale entend la cessation complète et irréversible de l'activité du cerveau, y compris du tronc cérébral.

La mort cardiaque est simplement l'arrêt cardio-circulatoire qui diminue ou interrompt pendant un certain temps l'irrigation du cerveau. Si le cœur ne peut être réanimé, la mort cérébrale s'en ensuit au bout d'un certain temps.

D'un point de vue médical, la mort cérébrale équivaut à la mort de la personne, même si la circulation sanguine est maintenue artificiellement. Dans le cas d'un don d'organe, la mort est intervenue, d'un point de vue juridique, quand deux médecins spécialistes indépendants ont constaté la cessation irréversible de l'activité cérébrale.

L'Eglise néo-apostolique adhère à cette appréciation. Elle n'émet donc aucune objection, ni contre le prélèvement d'organes en vue de leur transplantation ni contre l'autopsie aux fins d'établir un diagnostic de la mort ou aux fins de recherche. Le prélèvement d'organes sur une personne en état de mort cérébrale et ventilée artificiellement ne constitue pas, aux yeux de l'Eglise, un acte homicide; le prélèvement d'organes n'a aucune répercussion sur l'âme.

Indications complémentaires à l'intention des serviteurs de l'Eglise

L'Eglise néo-apostolique ne dit rien au sujet du moment exact où l'âme se sépare de l'enveloppe charnelle. Il n'existe ni indication biblique ni procédé scientifique permettant de le déterminer.

Le refus de mesures visant à prolonger la vie devrait être étayé par des dispositions écrites du patient. En cas d'absence de telles dispositions, la décision incombe d'abord aux proches. Au cas où des ministres de l'Eglise ont reçu, du vivant des patients, des instructions en ce sens, ils communiqueront la volonté du patient en qualité de confidents.

Les ministres de l'Eglise n'ont pas à émettre d'avis médical lors de la difficile prise de décision des proches pour une personne comateuse.

Les patients des services de soins intensifs et leurs proches ont de grandes exigences à l'égard des serviteurs de l'Eglise. Un suivi pastoral intensif et marqué du sceau de l'empathie est recommandé à leur égard. Aucune conversation n'étant généralement possible, la communication avec le malade peut s'établir par le contact chaleureux des mains. Pendant ce geste, le serviteur recommandera le malade, sous forme de dialogue ou de prière à voix basse, à l'amour et à la toute-puissance de notre Père céleste, qu'il implorera de soulager les souffrances du malade.